

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

Le ministre délégué, chargé de la ville

Paris, le

15 JAN. 2013

Madame la Directrice,

La participation des habitants a dès l'origine été une ambition affichée de la politique de la ville, les quartiers populaires étant considérés comme un terreau propice aux démarches participatives et des laboratoires de changement social. Cependant, malgré un foisonnement d'expériences locales et d'innovations, on constate que cette injonction à la participation s'est quelque peu essoufflée ou n'a pas toujours été réellement mise en œuvre. On constate par ailleurs un affaiblissement de la participation électorale dans ces quartiers ainsi que des méthodes d'actions collectives portées par les mouvements d'éducation populaire.

Dans le prolongement de la concertation en cours sur la refonte de la politique de la ville, je souhaite que vous puissiez élaborer des propositions concrètes d'ici au 30 juin 2013, afin de prendre en compte ces enjeux à leur juste valeur dans la politique de la ville, notamment dans le cadre des futurs contrats de la politique de la ville.

Je vous propose que la mission d'une durée de 6 mois étudie notamment les questions suivantes :

- **clarifier les objets du débat autour de la participation**, car il existe souvent des confusions dans les termes utilisés entre participation des habitants, démocratie locale, développement communautaire, etc.

- **Comment améliorer ou moderniser les dispositifs de participation institutionnelle** ? Il conviendra notamment de tirer les enseignements des dispositifs existants, leurs acquis et leurs limites, de s'interroger sur les objets concrets sur lesquels doit porter l'offre de participation et sur les méthodes permettant d'éviter l'accaparement par certaines catégories de population de la représentation habitante et d'en toucher d'autres (jeunes, etc.). Il conviendra également de préciser le rôle des élus dans ces dispositifs.

- **Comment mieux prendre en compte les personnes et les communautés vivant dans ces quartiers, notamment celles qui sont les plus absentes du débat public ?**

Madame Marie-Hélène BACQUE
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
Directrice du Laboratoire Mosaïques
200 avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX

- **Comment consolider la place des associations dans les dynamiques participatives**, en apportant une attention particulière aux mouvements d'éducation populaire, ainsi qu'aux petites associations issues de groupes informels de soutien et d'entraide au sein de la population ?

- Comment **développer le pouvoir d'agir des habitants des quartiers en expérimentant de nouvelles formes d'organisation collective avec un financement dédié**, permettant une association plus formalisée des habitants aux processus d'élaboration des décisions, aux côtés des élus et les pouvoirs publics? Dans cette hypothèse, il conviendrait de regarder des expériences existantes, en France ou à l'étranger.

Vous veillerez à préciser les conditions dans lesquelles de telles démarches peuvent réussir :

- Quels sont les outils, méthodes et dispositifs d'accompagnement à mettre en place dans les territoires pour garantir l'effectivité des démarches participatives et faire évoluer les pratiques professionnelles? Quelles sont les ressources d'ores et déjà disponibles ? Quelle sont les nouvelles compétences à développer chez les professionnels et dans les services?

- Quelles sont les modalités d'évaluation permettant de mesurer l'impact de ces processus sur l'amélioration de la conception ou de la mise en œuvre des projets dans les territoires ?

Vous accomplirez cette mission en collaboration étroite avec mon équipe et les services concernés, qui pourront faciliter l'exercice de votre mission. Vous pourrez opportunément vous appuyer sur un groupe de travail rassemblant praticiens, élus et experts ayant déjà réfléchi ou mené des expérimentations dans ce domaine et vous déplacer sur les territoires afin de rencontrer les acteurs locaux et d'appréhender des expériences innovantes en matière de participation des habitants.

Votre rémunération ainsi que les frais engagés au titre de cette mission (ou au titre de vos déplacements) seront pris en charge par mon cabinet. Un contrat est en cours de préparation à cet effet.

Je vous remercie par avance pour votre engagement dans cette mission et vous prie de croire, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.



François LAMY